

35° RALLYE NATIONAL DE SAINTONGE

REGLEMENT PARTICULIER

ITINERAIRE HORAIRE



SAINTONGE

19-20-21 Juillet 2024

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES .

ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : 3... juin 2024
 Ouverture des engagements :3 juin 2024
 Clôture des engagements :8 juillet 2024 **minuit**
 Parution du carnet d'itinéraire :..... 13 juillet 2024
 Dates et heures des reconnaissances :..... 13 et 14 juillet 9h00/12h00 - 14h00/20h00
 19 juillet 9h00/12h00 - 14h00/23h00
 Vérifications des documents le :..... 19 juillet de 16h00 à **20h00** parc expos Saintes
 Vérifications techniques le :19 juillet de 16h15 à **20h30** parc expos Saintes
 Heure de mise en place du parc de départ le :.....19 juillet à 16h15 parc expos Saintes
 Briefing des voitures d'encadrement(présence obligatoire) vendredi 19 juillet 20h00 PC parc expos
 Briefing de la direction de course vendredi 19 juillet 20h30 PC parc expos.....
 1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :.....19 juillet à 19h30 parc expos Saintes
 Publication des équipages admis au départ 19 juillet à 21h00 parc expos Saintes
 Publication des heures et ordre de départ.....19 juillet à 21h00 parc expos à Saintes
 Départ de : Saintes parc expos..... 20 juillet 2024. 8H00 (**1^{er} VHC**)
 Publication des résultats partiels de la 1ere section et des heures et ordre de départ de la 2ème section
 Le 20 juillet A partir de à 12h00 parc expos Saintes
 Arrivée à :..... Saintes20 juillet 2024... ..à partir...de 19h49.....1er VHC.....parc expos Saintes
 Vérification finale le:20 juillet... à 22h50 Lieu : garage Praud 17 Fontcouverte
 Taux horaire de la main d'œuvre :..... 60 € TTC
 Publication des résultats du rallye 30' au plus tard après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent:
 Remise des prix le :..... 21 juillet 2024..... à 11h00 Lieu : parc expos Saintes

ARTICLE 1P ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Saintonge .organise le 35e rallye national PEA. de Saintonge en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la ligue du sport automobile NOUVELLE AQUITAINE NORD

Le **12/04/2024** sous le numéro **14/2024**

Et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **361** en date du **15/05/2024**

Comité d'Organisation

Président : Jacky Couturier.....

Membres : Ch .Gaudin – P .Paillé – D .Baudry – D . Bironneau – R. Cazaugade - Alex Guicheteau E.bougnaud

Secrétariat du Rallye , Adresse : Elisa BOUGNAUD 35 route de Salignac Goux 17800 Pérignac

Téléphone : 07-70-86-88-07 mail : asa.rallyedesaintonge@gmail.com

Permanence du Rallye : 3 juin au 20 juillet : secrétariat du rallye. 9h00 / 19H00
 19 au 21 juillet : parc expos Saintes 9h00 / 22H00

Organisateur technique

Nom : ASA de Saintonge représentée par M. Couturier ou toute autre personne dûment mandatée.

Adresse : 2 rue des passeroses 17460 Préguiillac 06.82.38.04.15

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

PRESIDENT COLLEGE	J.Luc Phelipeau	9060	10-18
MEMBRE	Michele Meyer	2979	11-10
MEMBRE	Gilles Chabernaud	13554	11-01
DIRECTION COURSE PC	Guy Troncal	1056	10-21
ADJOINT PC	Françoise Bouchon	17644	10-04
ADJOINT PC	Roger Desmoulins	4799	11-10
DR COURSE DELEGUE ES 1.3.5.7	Gilles Merliot	10396	12.02
ADJOINT	Jean.Marie Carof	203852	10-01
Dr course POINT INTER	Gabriel Gianolio	7760	12-02
Dr COURSE DELEGUE ES 2.4.6.8	Jean.Pierre Raymond	12215	10-04
ADJOINT	Christian Isnard	210777	12-02
MEDECIN CHEF	Philippe Reversac		10-04
COM. TECHNIQUE RESP .	Jean Claude Brigaud	13558	11-17
COM. TECHNIQUE	Luc gourdon	163936	12-02
COM. TECHNIQUE	Regis Béreau	136886	12.01
COM. TECHNIQUE	Eric Gauthier	196863	10-15
COM.TECHNIQUE	Sebastien Blanchard	214917	11-06
COM.TECHNIQUE	Alexandre Bouron	329549	11-01
RELATIONS CONCURRENTS	Henri.Louis Leguellaut	5555	11-04
RELATIONS CONCURRENTS	Catherine Condemine	56617	10-18
RELATIONS CONCURRENTS	Fernand Kamp	50053	11.10
RELATIONS AVEC PRESSE	Jacky Couturier	8316	11-04
SPEAKER	Jean Paul Bizard	7949	11-01
CLASSEMENTS	Chronolive		
JUGE DE FAITS	Additif à venir		

1.2P. ELIGIBILITE

Le 35e Rallye national PEA de Saintonge compte pour :

- la coupe de France des rallyes 2024 coefficient 3
- le championnat de la ligue régionale Nouvelle Aquitaine Nord 2024
- le challenge des notes d'or 2024

– 1.3 VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives. Qui auront lieu au parc des expos à Saintes ou un parc remorque sera mis à leur disposition. Les vérifications finales éventuelles seront effectuées au garage PRAUD à Fontcouverte, le tarif horaire de la main d'oeuvre est de 60,00€ ttc.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P , CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 35e rallye PEA de Saintonge doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 8 JUILLET 24

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à ...**130 voitures** maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 480,00 €
 - sans la publicité facultative des organisateurs : 960,00 €
- le chèque devra être libellé à l'ordre de : RALLYE DE SAINTONGE .

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. En cas de liste d'attente, seront pris en priorité les concurrents ayant acquitté leurs droits d'engagement.

3.3 p ordre des départs

conforme au règlement standard FFSA.

Le départ de la 2eme section sera établi selon le classement à l'issue de la **1ere ES** hors pénalités .

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement au parc des expos à Saintes seules les voitures munies de l'autocollant « ASSISTANCE » seront autorisées sur le parc d'assistance.

LE PARC ASSISTANCE SERA OUVERT AUX CONCURRENTS LE VENDREDI 19 JUILLET à PARTIR DE 8H00

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1 : identification des voitures.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2 Publicité

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif à venir au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de Saintonge représente un parcours de 274.520 kms

Il est divisé en 1 étape et 4 sections.

Il comporte ...8...épreuves spéciales d'une longueur totale 129,600 kms

Les épreuves spéciales sont : 1-3-5-7- BUSSAC 23.400 KMS

2-4-6-8 BRIZAMBOURG 9.000 KMS

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3 (trois)

Elles sont autorisées les :

samedi 13 juillet 2024 de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 20h00
dimanche 14 juillet 2024 de.....9H00 à 12H00 – 14h00 à 20h00
vendredi 19 juillet 2024 de9H00 à 12h00 - 14h00 à 23h00

le ROAD-BOOK sera envoyé par mail à chaque équipage officiellement engagé la semaine avant le week-end des reconnaissances

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.2p les signes distinctifs des commissaires sont :

commissaires de route = combinaison orange
chef de poste = chasubles avec fonction imprimée
autres officiels = chasuble avec fonction imprimée.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

LES PRIX EN ESPECES SONT CUMULABLES

GROUPE :	4 à 6 partants	1er 100,00€	2e 75,00 €	3e 50,00€
	7 partants et +	1er 180,00€	2e 130,00	3e 90,00€

CLASSES	1 à 5 partants	1er 200 ,00 €		
	6 à 9 partants	1er 400,00 €	2e 180,00 €	
	10 et +	1er 400,00 €	2e 180,00 €	3e 80,00 €

des coupes ou trophées non cumulables seront remis :

- aux 3 premiers du scratch.
- au premier de chaque groupe.
- au premier de chaque classe.

la remise des prix se déroulera le dimanche 21 juillet à 11h00 au parc des expos à Saintes
un engagement gratuit pour l'édition 2025 sera offert à une copilote et un copilote par tirage au sort sur les concurrents **classés et présents** sur l'ensemble des deux rallyes.

les pilotes qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leur prix et coupes

RALLYE DE SAINTONGE

ITINERAIRES - HORAIRES

Samedi 20 juillet 2024

SECTION 1

CONTROLES	ITINERAIRE	KILOMETRAGE			TEMPS	
		PARTIEL	ENTRE CH	TOTAL	IMPART	1 ^{ère} VOITURE
CH 0	Sortie Parc fermé/entrée assistance	0,00	0,00	0,00		8h00
	PARC ASSISTANCE				0h15	
CH 0 A	Sortie Parc Assistance	0,500	0,500	0,500		8h15
CH 1	Carr. Chem grand fief/ route de Beauchail	8.330	8,330	8,830	0h20	8h35
	NEUTRALISATION	0,300		9,130	0h03	
D. ES 1	Départ ES 1 BUSSAC route de Beauchail	0,00				8h38
A. ES 1	Arrivée ES1 route de la mare JUICQ	23,400				
STOP	Route de la mare JUICQ	0,900				
CH 2	Route de chez Moïse Brizambourg	10.200	34.500	43.630	0h45	9h23
	NEUTRALISATION	0,200		43.830	0h03	
D. ES 2	DEPART ES 2 route de la verdrerie/rue de la brousse BRIZAMBOURG	0,00				9h26
A. ES 2	Ar. ES 2 rue des bécasses Ecoyeux	9.000				
STOP	Stop rue des bécasses/rue des pinçons ecoyeux	0.500				
CH 2 A	Parking Lycée Palissy Saintes	13.300			0h40	10h06
CH 2 B	Entrée parc regroupement Saintes	2,000	24.800	68.630	0h10	10h16
	<u>PARC DE REGROUPEMENT</u>					

SECTION 2

CONTROLES	ITINERAIRE	KILOMETRAGE			TEMPS	
		PARTIEL	ENTRE CH	TOTAL	IMPART	1 ^{ère} VOITURE
CH 2 C	Sortie Parc regroupement/entrée assistance					11h16
	PARC ASSISTANCE			68.630	0h30	
CH 2 D	Sortie Parc Assistance	0,500	05,00			11h46
CH 3		8,330	8.330	77.460	0h20	12h06
	NEUTRALISATION	0,300		77.760	0h03	
D. ES 3	Départ ES 3 chemin du grand fief/route de beauchail Bussac	0,00				12h09
A. ES 3	Arrivée ES 3 rue de la mare JUICQ	23,400				
STOP	Rue de la mare JUICQ	0,900				
CH 4	Route de chez Moïse Brizambourg	10.200	34.500	112.260	0h45	12h54
	NEUTRALISATION	0,200		112.460	0h03	
D. ES 4	Carr.route de la verdrerie/rue de la brousse Brizambourg	0,00				12h57
A. ES 4	Rue des bécasses Ecoyeux	9.000				
STOP	Rue des bécasses/rue des pinçons Ecoyeux	0,500				
CH 4 A	Parking Lycée Palissy Saintes	13.300			0h40	13h37
CH 4 B	Entrée parc regroupement Saintes	2,000	24.800	137.260	0h10	1347
	PARC DE REGROUPEMENT				0h30	

Section 3

CONTROLES	ITINERAIRE	KILOMETRAGE			TEMPS	
		PARTIEL	ENTRE CH	TOTAL	IMPART	1 ^{ère} VOITURE
CH 4C	Sortie Parc de Regroupement / entrée assistance	0.00		137.260		14h17
	PARC ASSISTANCE				0h30	
CH 4D CH 5	Sortie Parc Assistance Chemin du grand fief / route de beauchail Bussac	05,00 8,33o	0,500 8,33o	146.090	0h20	14h47 15h07
	NEUTRALISATION	0,3oo		146.390	0h03	
D. ES 5	chemin du grand fief BUSSAC	0,00				15h10
A. ES 5	Route de la mare JUICQ	23,4oo				
STOP	Route de la mare JUICQ	0,9oo				
CH 6	Route de chez Moïse Brizambourg	10.200	34.500	180.890	0h45	15h55
	NEUTRALISATION	0,2oo		181.090	0h03	
D. ES 6	Carr. Route de la verdretrie / rue de la brousse	0,00				15h38
A. ES 6	Rue des bécasses Ecoyeux.	9.000				
STOP	Carr. Rue des bécasses/rue des piçons Ecoyeux	0,5oo				
CH 6A	Parking Lycée Palissy Saintes	13.300			0h40	16h38
CH 6B	Entrée Parc de regroupement	2,oo0	24,800	205.890	0h10	16h48
	PARC DE REGROUPEMENT				0h30	

SECTION 4

CH 6C	Sortie Parc de Regroupement / entrés assistance	0.00		205.890		17h18
	PARC ASSISTANCE				0h30	
CH 6D CH 7	Sortie Parc Assistance Carr. Chemin du grand fief/route de Beauchail Bussac	0,500 8,330	0,500 8,83o	214.720	0h20	17h48 18h08
	NEUTRALISATION	0,3oo		215.020	0h03	
D. ES 7	Route de Beauchail/ch de la piffeterie BUSSAC	0,00				18h11
A. ES 7	Route de la mare JUICQ	23,400				
STOP	Route de la mare JUICQ	0,9oo				
CH 8	Route de chez Moïse Brizambourg	10.200	34.500	249.520	0h45	18h56
	NEUTRALISATION	0,2oo		249.720	0h03	
D. ES 8	Carr. Route de la verdretrie/rue de la Brousse Brizambourg	0,00				18h59
A. ES 8	Rue des bécasses Ecoyeux	9.000				
STOP	Rue des bécasses/rue des pinçons	0,5oo				
CH 8A CH 8B	Parking Lycée Palissy Saintes	13.300			0h40	19h39
CH 8B	ENTREE PARC FERME	2.000	24.800	274.520	0H10	19h49